
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 29.06.2020
(Approuvé lors du CE du 12.10.2020)

Le conseil d'établissement s'est réuni en visio-conférence

Etaient présents

Didier Devillard, Claudine Ripert-Landler, Lucia Da Silva, Simon McNaught, Delphine Carton, Olivier Colangelo, Sébastien Rest, Blaise Fénart, Aurélie Exbrayat, Philippe Corbet, Patrick Bonnefoy, Laurent Sagot, Christophe Adol, Christophe Hugon, Olivier Poggi, Carine Rautureau, Frédéric Oppenheim, Claude Bénard, Lucie Moss, Mme Gonin, Charlotte Pierre, Salima Triki, Sarah Silvestre, Elisabeth Flawn-Thomas, Pascale Guely, Claire Raynal, Elodie Landou-Kitoudi, Dina Karim, Maylis Franceries, Guillaume Bazard, Jihane Schmitt, Isabelle Chomet, Roch Miambanzila, Frédéric Fournier

Les autres membres du conseil sont excusés

Le quorum étant atteint, le Proviseur ouvre la séance à 17h20.

Mr ADOL, représentant des enseignants du secondaire est nommé secrétaire de séance.

1. Adoption des procès-verbaux du dernier conseil d'établissement et des conseils d'école (Cf. annexes)

- Conseil du second degré 28 janvier 2020
- CHS du 30 janvier 2020
- CE du 6 février 2020
- CE extraordinaire du 27 mai 2020

les PV sont adoptés à l'unanimité

2. Questions pédagogiques et ressources humaines

a. Point sur la rentrée

- Prévisions des effectifs

Le proviseur indique que la structure est reproduite à l'identique (129 divisions) :

- 20 classes à Marie d'Orliac
- 10,5 classes et demi à Wix
- 18 classes à South Kensington
- 10 classes à Malraux
- 70,5 classes et demi au secondaire (dont 8 en British Section)

Soit un total de 129 classes.

- Prévisions liées aux ressources

À ce jour, 3609 inscrits à ce jours pour la prochaine rentrée.

135 offres ont été faites lors de la dernière commission qui s'est tenue ce jour même. Avec un taux de confirmation des demandes de 25%, cela devrait nous mener à environ 3640 élèves.

Compte tenu du risque "d'évaporation" pendant les vacances la cible de 3500 élèves (soit un maintien des effectifs) à la rentrée prochaine est donc réaliste.

Le proviseur explique que les libérations de places ayant été très tardives, les 2 précédentes commissions n'ont pas permis de satisfaire toutes les offres.

Il y a eu au total environ 1300 demandes d'inscription au lycée, ce qui est supérieur au nombre de départs.

Il y a néanmoins quelques places de libres notamment sur des niveaux de primaire (comme CP et CE2 à Marie d'Orliac).

M. Oppenheim pose la question du surbooking pour faire face à "l'évaporation" estivale. Le proviseur explique qu'il s'y refuse notamment dans le contexte du covid (qui obligerait à un dédoublement des classes) ainsi que du fait de la présence d'AVS.

Suite à la question du SNES, le proviseur explique que la carte des emplois est inchangée.

Concernant les postes de résidents, 3 postes (PE, CPE, lettres mod et EPS) ont été pourvus par des TNR.

Un support de PE est gelé ainsi qu'un poste d'HG et de lettres classiques

Pour ce qui est du personnel de droit local, il n'y a pas d'évolution en ETP

Transformation d'un poste d'infirmière en psychologue.

b. Rapports d'activités (Annexes)

- CIO
- Association sportive
- CESC
- Justice au coeur
- service médical
- Voyages scolaires
- CDI
- suivi des actions pédagogiques
- Service informatique
- CVC
- Actions santé et citoyenneté

Mme Pierre s'interroge sur l'horaire proposé pour le nouveau dispositif de Justice au coeur (de 18h00 à 20h00) et craint que cela ne dissuade les élèves.

3. Questions administratives et financières

a. Point de situation financière (Cf. PPT DAFACS)

Le DAF rappelle que les résultats financiers de 2018 et 2019 sont fortement négatifs (déficits de 2,3 et 3,9 millions GBP) et l'effondrement de la trésorerie (de 10 millions de livres à 1,2 aujourd'hui). Il rappelle en outre que le budget prévisionnel 2020 établit un déficit à - 831 000 livres (baisse des effectifs).

Le DAF évoque ensuite les conséquences du COVID19 sur les finances de l'établissement : Le bilan coût/bénéfices lié à la fermeture du lycée se traduit par une économie de 506000 GBP sur la période du 17 mars au 3 juillet. Néanmoins, le taux de recouvrement a augmenté sur les dernières semaines et est actuellement de 87 % sur le 3eme trimestre (contre 97 % l'année précédente), cela entraîne un manque à gagner de 750000 GBP. Le manque net de trésorerie au 29 juin lié au non recouvrement sur les finances de l'établissement est donc négatif à hauteur de 249000 GBP.

Le DAF explique ensuite les actions mises en place : priorisation des dépenses, action auprès des sociétés d'assurance pour le remboursement des voyages scolaires annulés, demande de report du solde de paiement de la PRR à l'AEFE au mois de novembre 2020, mise au chômage partiel de 130 salariés, report de dépenses d'investissement (réfection de la restauration notamment).

Au 29 juin, 145 familles (soit 6,5 des familles de l'établissement) pour 219 enfants se retrouvent en difficulté et ont saisi le LFCG: 102 familles ont fait des demandes de remise et 43 des demandes de délai de paiement. Au niveau consulaire, 48 familles françaises sur l'ensemble des établissements de Londres ont fait des demandes de recours gracieux pour le troisième trimestre. 12 familles non françaises ont fait des demandes d'aide, 5 (ce qui représente 8 enfants) seront potentiellement aidées sur les 27 contactées par le lycée (sur les 27 familles à qui le Lycée a envoyé les dossiers à remplir, 12 l'ont fait). Ces aides seront financées par le crédit budgétaire annoncé dans le projet loi de finance rectificatif numéro 3 (question 1 de l'APL), puisque 50 millions d'euros de crédit budgétaire pourront être utilisés pour aider des familles étrangères des établissements français de l'étranger.

La charity LFCG Families Charity Fund a quant à elle reçu une trentaine de dossiers.

Mme Pierre revient sur les difficultés des familles du fait de la double crise en Angleterre liée au brexit et au covid. Difficultés qui risquent malheureusement de s'aggraver encore plus dans les prochains mois puisque le gouvernement britannique va se retirer progressivement, et dès le mois d'août, du "furlough". Dans ce contexte de crise, maintenir une augmentation des frais de scolarité, votée bien avant la crise du Covid-19, pour la rentrée prochaine est inenvisageable. Elle appelle de ses vœux un effort de l'AEFE (crédits budgétaires ou baisse de PRR) pour revenir sur l'augmentation des écolages (6%).

L'APL a écrit deux courriers à Monsieur Olivier Brochet le 4 mai et le 25 juin car il est clair que la seule aide possible pour pouvoir geler l'augmentation des frais de scolarité doit venir de l'AEFE soit via des crédits budgétaires supplémentaires soit via une réduction du taux de PRR (qui est aujourd'hui très probablement le plus élevé du réseau). Ce taux de PRR a d'ailleurs continué à augmenter ces dernières années alors même que l'établissement affichait un déficit....

Le Proviseur avait demandé à ce qu'une réponse de l'agence aux courriers de l'APL arrive avant les vacances. Le courrier réponse de Monsieur Olivier Brochet est bien arrivé pendant ce conseil d'établissement. La réponse de l'AEFE est qu'il est plus sage d'attendre la rentrée de septembre, vu la situation trop incertaine pour les prochains mois, pour envisager une possible révision de la hausse prévue des frais de scolarités.

Mme Pierre interroge alors si en septembre il ne sera pas tard pour revenir sur cette hausse. Monsieur Rest répond que la facturation du premier trimestre part la troisième semaine de septembre. Éventuellement un conseil d'établissement extraordinaire pourra être convoqué pour revoir l'augmentation.

Mme Ripert rappelle l'effort fait par le gouvernement français pour l'aide au français de l'étranger.

Le proviseur explique l'incertitude liée aux effectifs de la rentrée et que l'augmentation des écologies ne laisse pas de marge en terme d'investissement

b. Mise à jour du règlement intérieur et des autres règlements (Cf. annexes)

- Règlement intérieur du lycée
- Staff behaviour policy
- Safeguarding policy
- dealing with allegations of abuse against staff policy
- Anti bullying policy
- IT chart
- Internal appeal procedure on center assessment
- Data protection policy

L'essentiel de la modification du RI concerne des mesures liées au COVID qui prévoit que les mesures du COVID, tant qu'elles sont en vigueur, prévalent sur celles du règlement intérieur. Les petits aménagement permettant plus de flexibilité, comme par exemple les horaires entrée/sortie, ne nécessitera pas la réunion du conseil d'établissement pour le valider.

Mr Benard propose d'enlever la mention "après leur adoption" dans la phrase : "Le Lycée informera la communauté scolaire (dont les parents et enseignants) des Mesures Covid-19 et de leurs mises à jour dès que possible après leur adoption".

Vote sur le règlement intérieur et les autres règlement : Unanimité (28 votants).

4. Travaux et sécurité

Les travaux lourds ont été décalés à l'été 2021 (aménagement du rond point, sécurisation des accès et restauration).

Durant les vacances : quelques sols de classes primaires, quelques mesures incendie et rénovation de la piste de saut et triple saut raynes park, réparation de la structure de jeux de la cour principale à Marie d'Orliac qui est actuellement inutilisable.

Le DAF explique que le demande d'aménagement du passage piéton sur queensberry place a été rejetée par le borough du fait du code de la route GB. Le lycée a fait une proposition de transformer cette voie en sens unique pour améliorer la sécurité des élèves.

Le lycée a aussi demandé au borough l'installation de garages à vélo aux abords du Lycée.

5. Questions diverses

a) Questions du SNES

1) *point sur le taux de recouvrement des écolages.*

Traité dans le point 3 a.

2) *point sur la carte des emplois de détachés et PDL (transformations /suppressions/ gels)*

Traité dans le point 2 a

3) *Quel scénario est prévu dans l'hypothèse où un retour en présentiel serait impossible à la rentrée?*

Le proviseur explique que RU ne se dirige pas vers du distanciel

3 scénarios sont envisagés par l'AEFE :

1. Présentiel pur
2. Distanciel pur
3. Mixte/hybride

Les opérations de pré-rentrée pourraient tout de même se faire sur site.

M. Benard évoque le problème des enfants de personnels et key workers en cas de reprise mixte.

Le proviseur rappelle les difficultés pédagogiques et juridiques d'un dispositif mixte.

L'APL soulève aussi le problème des classes bilingues dans la cas d'un scénario hybride.

4) *Reprise de poste en septembre pour les personnels : Nous avons bien pris connaissance du message du Directeur de l'AEFE qui tout en affirmant « le droit à congé » des personnels rappelle la nécessité « d'être en mesure d'accueillir les élèves » le jour de la rentrée. Aussi, concernant la situation spécifique de Londres, nous savons que la quatorzaine imposée à tout entrant sur le territoire britannique prévoit ([Cf. Site du FCO](#))*

une exemption pour les "Members of diplomatic missions and consular posts in the UK, officers, servants or representatives of international organisations ».

Ainsi, nous demandons que tous les personnels (détachés ou de droit local) qui le souhaitent puissent obtenir un ordre de mission en vue de regagner leur poste au 1er septembre et ce sans avoir à effectuer la quatorzaine.

Le Consul explique que le FCO a adopté une approche très restrictive sur ces exemptions. Les personnels du lycée en sont donc exclus

b) questions de l'APL

Retour en présentiel

1. Combien d'élèves au primaires sont rentrés en classe ?

Entre 63 et 80 % selon les sites: 73% à MDO, 80% à Malraux, 63% à South Kensington et 77% à Wix

2. Combien d'élèves de 3e et de 1e sont venus à la rencontre de leur professeur principal pendant 2 heures ?

219 élèves ont fait le souhait de revenir: 118 3ième (dont 20 GCSE) et 101 1ere (dont 17 PAL)

Préparation de la rentrée

1. Pourrions-nous faire un point sur les prévisions de rentrée en terme d'effectifs ?

CF. point 2 a

2. Monsieur le Ministre de l'Education Nationale a annoncé des évaluations de début d'année pour chaque niveau (systématiques et obligatoires pour les niveaux CP, CE1, 6e et seconde) ainsi que la mise en place de cours de rattrapage. Pourriez-vous nous confirmer que cela sera bien le cas pour tous les niveaux, et que des séances de rattrapage/aide personnalisée seront organisées systématiquement si le niveau des élèves se révèle insuffisant ?

Le proviseur fait lecture d'extraits de la note du service pédagogique à ce sujet.

Il convient "d'évaluer sans stigmatiser".

Le proviseur explique que les difficultés des élèves seront connues au travers des évaluations formatives et que le Lycée continuera à accompagner les élèves en difficulté.

M. Oppenheim explique que les programmes et savoir faire ont été transmis convenablement.

Mme Faye soulève la difficultés de comportement pour des élèves du primaire dans le cadre de l'enseignement à distance.

3. Nous savons que plusieurs cas de figures sont possibles pour la rentrée, en fonction de la recrudescence ou non du virus. Le Lycée se prépare-t-il dès aujourd'hui à chacun des scénarii possibles ?

Traité dans point 5 a

4. Un travail de réflexion pourrait-il être mené de façon à pouvoir tirer les leçons de cet enseignement à distance (points positifs et points négatifs) afin de se préparer à l'éventualité d'un retour à une telle situation ?

Le proviseur explique que le bilan sera fait au niveau de l'AEFE pendant l'été.

Il explique que 4 périodes ont été identifiées:

1. Une période de mise en route (18 mars/3 avril) qualifiée par Mr le proviseur de "rude et chronophage"
2. La période des Vacances (4 au 19 avril) au cours de laquelle des ajustements ont été faits
3. La période du consensus (20 avril / 23 mai)
4. Début juin : période d'efficiences mais problématiques techniques réglées.

Les représentants du personnel insistent sur la nécessité de fixer un cadre tout en laissant la liberté pédagogique. Discussion sur les visio conférences.

L'APL ajoute qu'il conviendrait de faire la distinction entre primaire et secondaire car une séance de visioconférence par semaine a été jugée largement insuffisante par les parents sur le Primaire. Mr Benard explique que certains collègues n'ont pas souhaité que leur image soit diffusée dans les foyers.

5. Les classes à examen (Terminales, 1ères et 3èmes pour la section française, 3GCSE, 2GCSE, et TAL pour la section britannique) pourront-elles avoir l'assurance d'une rentrée prioritaire en présentiel s'il fallait faire le choix de ne faire rentrer que quelques niveaux ?

Impossibilité de prévoir pour le moment

Budget :

1. Le projet de loi de finance rectificatif no3 (PLFR3) prévoit 50 millions d'euros de crédits budgétaires et 50 millions d'euros d'avance de l'Agence France Trésor. Nous entendons par ailleurs que plusieurs EGD (Pékin, Frankfort, Tokyo, Madrid, Barcelone, Valence, Maroc etc...) ont obtenu : - une baisse de 30% en maternelle (pour certains, baisse répercutée sous forme d'avoir l'année prochaine) - un gel des augmentations prévues ou bien une modération de sorte qu'elles soient limitées à l'inflation. Comment les 50 millions d'euros vont-ils être répartis ? Y aura-t-il une commission d'attribution de subvention ? Pourrions-nous avoir l'assurance que la Direction de l'Établissement et le service Culturel de l'Ambassade mettront tout en œuvre pour que le Lycée Français Charles de Gaulle puisse en bénéficier et permettre ainsi de revenir sur l'augmentation de 6% des frais de scolarité prévue pour la rentrée ?

Le proviseur attirera l'attention de l'AEFE sur cette demande des parents.

2. *Serait-il possible d'avoir une évaluation du coût du retour en présentiel des écoles primaires jusqu'à maintenant ?*

Traité dans point 3 a

3. *Quel le taux de recouvrement à ce jour ?*

Traité dans point 3 a

4. *Pourrions-nous refaire un point sur les économies réalisées au regard du taux de recouvrement ?*

Traité dans point 3 a

Forum :

1. *Est-ce que les Forums d'Orientation en France et en Angleterre sont maintenus à partir de septembre prochain ?*

Pas d'information à ce jour

2. *Comment sera organisé le CIO l'année prochaine ?*

Recrutement d'une nouvelle conseillère expérimentée.

2 conseillères + une assistante + 1 gestionnaire dossiers UCAS + US

3. *Qui va faire un point sur les destinations de nos élèves et quand cette information sera-t-elle disponible ? Cette information est très importante pour le choix des établissements invités au Forum.*

Les élèves ont jusqu'au 6 juillet pour choisir leurs offres et répondront à un questionnaire effectué par le Lycée

Travail conjoint entre le CIO et l'amicale des anciens

Résultats des classes de Terminale :

1. *Pourrions-nous avoir un retour sur les résultats du bac par série et par section (OIB / non OIB)?*

Session 2020 -Baccalauréat

Série	Nombre de candidats	Admis au 1er groupe	Admis au 2ème groupe	Total admis	%	Mention TB	Mention B	Mention AB	Admis sans mention
L	21	20	-	20	95.2%	9	5	6	0
ES	93	93		93	100%	43	29	15	6
S	128	126	-	126	98.4%	83	28	12	3
Total	242	239	-	239	98.8%	135	62	33	9

2. Quels sont les retours de Parcours Sup et UCAS ?

Trop tôt pour faire un bilan

Seuls 4% des élèves n'ont pas d'offre sur parcours sup. Pour l'instant 58% des élèves ont confirmé un vœux.

Section Internationale :

1. Combien d'élèves de 3e ont choisi de sortir de la section internationale ?

20 élèves. 60 élèves de 3e SI disent rentrer en OIB (3 groupes en 2nde et 2 en Terminale)

British Section :

1. Quels sont les nouveaux effectifs de rentrée prévus en 3GCSE et PAL l'année prochaine ? Et combien de départs sont prévus en fin de 2GCSE cette année ?

- 63 en 3 GCSE
- 2nde GCSE 53
- PAL : 3 fiches de départ mais 8 en attente et 11 entrée prévues, donc un effectif entre 46 et 60 élèves. Le proviseur a tablé sur l'hypothèse basse à 46 élèves dans ses prévisions.
- TAL 41

2. Quelles mesures ont été prises pour que les enseignants puissent assurer l'ensemble des cours prévus au programme dans l'hypothèse d'un retour en alternance présentiel/distanciel ? De nouvelles séances de formation ont-elles notamment été prévues pour aider les enseignants qui en ont besoin ?

Les formations seront les mêmes pour section française et britannique

4. Pourriez-vous confirmer que les résultats des A Levels et GCSEs en août seront envoyés par email aux élèves ?

Oui, aux adresses mail des élèves avec copies aux parents.

4. *Quelle est la procédure prévue pour permettre aux élèves de contester leurs "calculated grades" et demander à passer les examens en automne (quel timing à partir de résultats du 23 août, qui envoie les formulaires de demande, etc) ?*

Pas de procédure de remark mais possibilité d'appel du chef de centre (en cas d'erreur ou discrimination). Possibilité de passer les examens aux sessions d'automne.

5. *Si les examens ont lieu en Octobre (A Levels) et Novembre (GCSEs) comme prévu actuellement, quand les résultats devraient-ils être disponibles ?*

On ne sait pas... (entre décembre et février...)

6. *Que se passera-t-il pour les élèves de 2GCSE dont les calculated grades seraient inférieurs au niveau normalement requis pour passer en PAL: s'ils choisissent de contester ces résultats et de passer les examens en Novembre, pourront-ils continuer en PAL en septembre en attendant les résultats définitifs ?*

Oui

7. *Les élèves de SI pourront ils intégrer la section britannique?*

Le proviseur explique que cela sera en effet possible pour la cohorte qui va rentrer en 6ème en septembre 2020 mais insiste sur la nécessité d'alimenter la section britannique avec des élèves extérieurs. Les modalités de ces transferts seront décidées après la rentrée 2020.

L'APL souhaite faire un bilan rapide sur la charity: les dépenses de la charity pour l'aide aux familles en difficulté financière devraient s'élever comme l'année dernière à environ £140,000 (pour l'aide sur les frais de scolarité et les Enfants à Besoin Éducatifs Particuliers) mais les recettes, qui devraient s'élever à environ £100,000, sont en baisse de 60%, et la charity va donc devoir piocher dans ses réserves pour environ £40,000. Ces chiffres sont provisoires car la charity est en train de procéder à des remboursements du Dîner de Gala.

Le proviseur rend hommage aux partants.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur lève la séance à 20h25.

Le proviseur,

Didier DEVILARD

Le Secrétaire de séance,

Christophe ADOL